

Filles et garçons à l'école : des inégalités de réussite, de formation et d'orientation

Depuis plusieurs décennies les constats sont les mêmes : les filles obtiennent d'excellents résultats, meilleurs que ceux des garçons mais... les choix de formation et d'orientation qui sont faits pour elles et avec elles les conduisent dans des secteurs moins valorisés et moins rémunérateurs. Toujours ces fâcheuses conséquences de la socialisation de genre qui pèse si lourdement sur les représentations et les pratiques individuelles et collectives et une réforme qui fait faire un bond en arrière de 20 ans à la relation entre les filles et les mathématiques.

DATES CLÉS

- **1850** : La loi Falloux impose aux communes de plus de 800 habitant·e·s d'ouvrir une école de filles.
- **16 août 1861** : Julie-Victoire Daubié est la première bachelière.
- **1866** : André Léo crée une association dédiée à l'amélioration de l'enseignement des femmes
- **1868** : Emma Chenu (2e bachelière de France) devient la première à obtenir une licence, elle est licenciée en sciences.
- **21 décembre 1880** : La loi Camille Sée institue les lycées de jeunes filles.
- **1881-1882** : Les lois Jules Ferry rendent l'école primaire publique gratuite et laïque pour l'ensemble des enfants. L'enseignement devient obligatoire. « L'école primaire peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer en quelque sorte les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femme. » (Jules Ferry, 1882).
- **1924** : Le baccalauréat est ouvert aux filles.
- **1938** : Les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari (suppression de l'incapacité civile).
- **1959** : La réforme Berthoin légalise les lycées mixtes.
- **1963** : La loi Fouchet-Capelle étend la mixité aux collèges.
- **1969** : La mixité scolaire est imposée dans les écoles primaires.
- **11 juillet 1975** : La Loi Haby rend la mixité scolaire obligatoire.

L'EXCELLENCE SCOLAIRE DES FILLES

À l'école primaire

En 2016, l'évaluation internationale PIRLS témoigne bien qu'en France comme ailleurs, les filles en CM1 sont plus performantes en compréhension de l'écrit.

85,2 % d'entre elles maîtrisent les compétences de base en français à la fin du CE1 en 2014, selon le ministère de l'Éducation nationale, contre 78,3 % des garçons, soit 6,9 points d'écart. Elles font jeu égal avec les garçons en mathématiques : 82,6 % des enfants des deux sexes maîtrisent les compétences de base en mathématiques à la fin du CE1

Au collège

Quel que soit le niveau au collège, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires. En fin de troisième, la part des filles à maîtriser ces compétences dans cette matière est de 4 points supérieure à celle des garçons : 80,5 % des premières, contre 76,2 % des seconds. L'écart est de 13,6 points en français à ce niveau, à la faveur des filles.

Maîtrise du français et des mathématiques selon le sexe Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base Unité : %

	♀	♂		♀	♂
Élèves de CE1			Élèves de troisième		
o mathématiques	82,6	82,6	o mathématiques	80,5	76,2
o français	85,2	78,3	o français	85,9	72,3

France métropolitaine + DOM. Établissements publics et privés sous contrat. Lecture : 82,6% des garçons maîtrisent les compétences de base en mathématiques en CE1 en 2014. Source : ministère de l'Éducation nationale - Repères et références - Données 2013-2014 - © Observatoire des inégalités.

